

(*n*)

(N<sup>o</sup> 181. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 29 AVRIL 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Joseph Jeslein, sergent-major au régiment d'élite.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 230 de la Chambre des Représentants, session 1847-1848.)*

---

**MESSIEURS,**

Par pétition, en date du 23 avril 1846, le sieur Jeslein a demandé la naturalisation ordinaire. Il est né à Lille, département du Nord (France), le 3 novembre 1815. Peu de temps après sa naissance il fut amené en Belgique par ses parents pour y fixer leur résidence; il n'a pas cessé de l'habiter depuis cette époque et y a même satisfait aux lois de la milice, ayant été incorporé, en 1834, dans le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, comme milicien désigné pour le service actif. En 1836, il a contracté un engagement volontaire de 6 ans, qu'il a renouvelé en 1842; il est actuellement sergent-major au régiment d'élite.

Les autorités consultées estiment que la conduite irréprochable, qu'il a toujours tenue, le rend digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 39.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.